



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 1er octobre 2025 à 18 h 31 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

la conseillère Isabelle Piché est absente, jusqu'à ce qu'elle prenne son siège comme indiqué ci-dessous;

formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20251001-898

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d’adopter l’ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mercredi 1er octobre 2025.

ADOPTÉ

CM-20251001-899

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 septembre 2025 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l’unanimité:



d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 septembre 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2025-4763)

CM-20251001-900 DÉPÔT - CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS - DÉCLARATIONS - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les conseillers Claude Larochelle et Louise Lortie déposent des changements significatifs apportés aux renseignements contenus dans leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

CM-20251001-901 DÉPÔT - PÉTITION - PISTE CYCLABLE - VOIES DE CIRCULATION - RUE LOUIS-B.-MAYER

La conseillère Aglaia Revelakis dépose une pétition pour l'abolition de la piste cyclable et le rétablissement de voies de circulation sur la rue Louis-B.-Mayer, entre la rue Irma-LeVasseur et le boulevard Curé-Labelle.

CM-20251001-902 DÉPÔT - PÉTITION - INSTALLATION - MESURES D'APAISEMENT - RUE COURCHESNE

La conseillère Aline Dib dépose une pétition pour l'installation de mesures d'apaisement de la circulation sur la rue Courchesne.

CM-20251001-903 DÉPÔT - RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ D'AUDIT - ANNÉE 2025

Le conseiller Yannick Langlois dépose le rapport du président du Comité d'audit pour l'année 2025.

CM-20251001-904 DÉPÔT - PÉTITION - RETRAIT - PISTE CYCLABLE - BOULEVARD IVAN-PAVLOV

Le conseiller David De Cotis dépose une pétition pour le retrait de la piste cyclable située sur le côté sud du boulevard Ivan-Pavlov.



AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Sandra El-Helou souligne que les membres du conseil municipal portent le ruban rose en ce Mois de la sensibilisation au cancer du sein, rappelle l'importance du dépistage précoce et exprime son soutien aux victimes et à leur famille.

Le conseiller Alexandre Warnet mentionne qu'il assiste à son dernier conseil municipal en tant que conseiller. Il remercie les citoyens de Laval-des-Rapides pour leur confiance, ses collègues, l'ensemble des membres du conseil, l'équipe du cabinet du maire ainsi que l'administration et les employés de la Ville de Laval. Il souhaite également une bonne continuité à tous.

La conseillère Sandra Desmeules annonce qu'elle tourne la page après 12 ans comme conseillère municipale. Elle tient à remercier les citoyens pour leur confiance, ses collègues ainsi que les équipes du Mouvement lavallois et du cabinet du maire. Elle remercie le maire Stéphane Boyer et son prédécesseur Marc Demers pour leur confiance en la nommant notamment, membre du comité exécutif. Elle remercie également les employés, l'administration et la Direction générale ainsi que les chefs Pierre Brochet et Patrick Taillefer et souhaite bonne chance pour l'élection.

La conseillère Aglaia Revelakis remercie les conseillers Sandra Desmeules, Alexandre Warnet et Jocelyne Frédéric-Gauthier pour leur travail et leur souhaite une bonne continuité.

Elle mentionne que le mois d'octobre est le Mois de la sensibilisation au cancer du sein et encourage les femmes à prendre des mesures proactives pour leur santé.

Elle remercie les citoyens de Chomedey pour leur support et mentionne son désir de poursuivre son travail comme conseillère municipale.

La conseillère Flavia Alexandra Novac remercie les citoyens de Sainte-Rose pour leur implication au cours des 4 dernières années et souhaite poursuivre son mandat.

Elle invite tous les citoyens à participer à la traditionnelle fête de l'Halloween qui aura lieu le 26 octobre en après-midi dans le Vieux Sainte-Rose.

La conseillère Aline Dib rappelle que le mois d'octobre est le Mois du patrimoine latino-américain. Elle invite les lavallois à découvrir la culture et les traditions de la communauté latino-américaine et souhaite de belles célébrations à tous.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier rappelle qu'elle assiste à



son dernier conseil municipal en tant que conseillère. Elle mentionne avoir appréciée travailler auprès des citoyens d'Auteuil et de ses collègues durant les 12 dernières années. Elle remercie les fonctionnaires et directeurs de la Ville ainsi que la Société de transport de Laval (STL) pour leur collaboration et tient à remercier le maire Stéphane Boyer pour sa nomination à la présidence de la STL. Elle souhaite bon succès et bonne chance pour l'élection.

Le conseiller Claude Larochelle remercie les conseillers Jocelyne Frédéric-Gauthier, Sandra Desmeules et Alexandre Warnet pour leur travail et leur implication en politique municipale.

Il souhaite une amélioration du taux de participation à l'élection du 2 novembre et invite les citoyens à participer à la démarche démocratique en votant en grand nombre. Il souhaite également une belle campagne électorale à ses collègues.

Il mentionne la Journée internationale des aînés ce 1er octobre qui lance la 36e Semaine lavalloise des aînés.

Le conseiller Paolo Galati remercie les citoyens de Saint-Vincent-de-Paul pour leur confiance. Il souligne que le lien qu'il a bâti avec eux depuis 12 ans a nourri son engagement et mentionne qu'être conseiller municipal est une expérience formidable et un privilège. Il souhaite une bonne campagne à tous.

Le conseiller Nicholas Borne annonce que la Ville accueillera dès 2026 au Stade Boréale du Complexe sportif Bois-de-Boulogne, la nouvelle et première équipe professionnelle de soccer masculin canadienne, le FC Supra du Québec.

Il souligne le départ de ses 3 collègues qui cumulent 28 ans de service aux citoyens et les remercie de leur implication.

Il remercie les citoyens de Laval-les-Îles pour leur confiance, la Direction générale, les services ainsi que tous ses collègues.

Le conseiller David De Cotis souligne que le mois d'octobre est le Mois de sensibilisation au syndrome de Rett. Il mentionne que la campagne de sensibilisation se déroulera tout au long du mois d'octobre et invite les citoyens à visionner un vidéo sur Internet produit dans le but de sensibiliser les jeunes à une meilleure compréhension du syndrome et ainsi faciliter le soutien et l'inclusion des personnes qui en sont atteintes.

La conseillère Louise Lortie souligne le temps et le dévouement dont ses 3 collègues ont fait preuve pendant leurs différents mandats.

Elle souligne également la Semaine pour l'école publique qui a lieu du 29 septembre au 5 octobre ainsi que la Journée mondiale des enseignants le 5 octobre. Elle mentionne la présence de personnel scolaire dans la salle et les remercie pour leur travail auprès des



élèves.

Elle félicite et remercie Cecilia Macedo pour son travail à la présidence du conseil municipal.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à participer à la marche de la 22e édition lavalloise de la Nuit des sans-abris qui aura lieu le 17 octobre à 18 h devant les locaux du TRÎL, Travail de rue Île de Laval à Pont-Viau.

Elle souligne le 10e anniversaire de la Maison 100 limites qui offre un soutien précieux en santé mentale aux personnes atteintes du trouble de la personnalité limite.

Elle mentionne également le 40e anniversaire du centre communautaire le Coumbite de Laval qui sera célébré le 25 octobre lors d'un gala bénéfice au Château Royal.

Elle remercie les citoyens qui lui ont permis de vivre 4 années formidables.

Le conseiller Pierre Brabant remercie les citoyens de Vimont pour leur confiance ainsi que les représentants des organismes et souligne le privilège de servir la Ville et la communauté.

Il mentionne que le 60e anniversaire de la Ville se poursuit jusqu'à la fin de l'année et invite les citoyens à consulter les réseaux sociaux où plusieurs annonces seront diffusées au courant du mois d'octobre, dont un sommet du sport lavallois.

Il offre à ses 3 collègues ses plus sincères remerciements pour leur apport et leur travail.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Bertrand Guibord
Fermeture et perte d'emploi - entrepôt Amazon

Jonathan Tremblay
Modernisation - charte de Laval
Transparence - comités consultatifs
Suivi - création - office de consultation publique

Pierre Anthian
Élections municipales - vie démocratique

Claude Lecavalier
Caractérisation - direction - organisation municipale
Dépôt de documents

Roxanne Lavoie
Demande - espace central - soirées dansantes



Complexe aquatique - peinture extérieure
Sentier glacé – parc Rosaire-Gauthier

À 19 h 39, le conseiller Vasilios Karidogiannis quitte son siège et le reprend à 19 h 43.

Linda Desilets
Installation - dos d'âne - avenue du Parc

Christine Peron

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par la citoyenne suivante souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Mylène Carrier
Implantation - projet pilote - programme CSRM - chats errants

Pascale Durocher

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les 2 citoyennes suivantes souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Annie Vézina
Dorra Haouari
Contrat et financement - Berger Blanc

Serge Saucier
Suivi - demande - modification - article 39 du Règlement L-12430

À 20 h 01, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

Sophie Blanchard
Problématique - chemin de terre - lot 6 308 614

À 20 h 04, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Nacer Ben Chabane
Règlementations municipales et sécurité - rue Voltaire

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens suivants souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Alain Senécal
Respect - signalisation routière - augmentation - présence policière

Alain Labrecque
Responsable - plan d'action - comité sur la langue française - recommandations en développement

À 20 h 18, la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier quitte son siège.



Le conseiller Claude Larochelle soulève une question de privilège quant à une affirmation portée à son égard.

Christian Demers
Intention - réaménagement - avenue Legrand

À 20 h 21, la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier reprend son siège.

Anne Marie Phelan
Application - règlementation municipale - bruit

Daniele Franco
Quartier autour de l’hôpital de la Cité-de-la-Santé – sécurité - processus décisionnel

Ian Goyer
Installation - dos d’âne - rue Salvail

À 20 h 33, la conseillère Aglaia Revelakis quitte son siège et le reprend à 20 h 36.

B. M. Laforge
Engagement électoral - réaménagement - trottoirs élargis - plantation d’arbres - boulevard des Laurentides

À 20 h 41, la séance est suspendue.

À 20 h 59, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

CM-20251001-905

DÉPÔT - AVIS FAVORABLE - RÈGLEMENT L-13110

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

de prendre acte de l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine dans sa résolution CCU-2025-299.

ADOPTÉ
(SD-2025-4801)

CM-20251001-906

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13110



La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13110 citant en immeuble patrimonial la maison Goyer et son caveau, sis au 4728, boulevard Saint-Martin Ouest.

ADOPTÉ

(SD-2025-4801)

CM-20251001-907

DÉPÔT - AVIS FAVORABLE - RÈGLEMENT L-13202

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de prendre acte de l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine dans sa résolution CCU-2025-300.

ADOPTÉ

(SD-2025-4800)

CM-20251001-908

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13202

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13202 citant en immeuble patrimonial la maison Forget, sise au 7570, boulevard des Mille-Îles.

ADOPTÉ

(SD-2025-4800)



CM-20251001-909

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13215-M

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13215-M modifiant le Règlement L-10865-M décrétant l'installation de services municipaux dans le prolongement de la rue des Jacinthes, sur une partie de la rue Principale ainsi que sur une partie du lot 3 132 722 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 1 323 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2025-4187)

CM-20251001-910

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13216

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13216 modifiant le règlement L-12930 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sous la rue Augier et une partie de la Terrasse Bouvrette et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

ADOPTÉ

(SD-2025-4184)

CM-20251001-911

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13218

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13218 modifiant le Règlement L-12430 concernant les animaux.

ADOPTÉ
(SD-2025-3707)

CM-20251001-912

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13219

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13219 décrétant la construction du Pavillon Berge des Baigneurs et un emprunt de 7 698 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ
(SD-2025-4416)

CM-20251001-913

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - AFFAIRES JURIDIQUES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des affaires juridiques, soit:

la modification et le transfert du poste permanent vacant de directeur adjoint affaires juridiques (0001) en un poste de directeur adjoint bureau des poursuites criminelles et statutaires;



du code budgétaire: 22101-141300-111110;
au code budgétaire: 22404-121200-111110;

la promotion de Josée Veilleux, au salaire et conditions énumérées;

du code budgétaire: 22404-121200-111120;
au code budgétaire: 22404-121200-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées.

ADOPTÉ

(SD-2025-5065)

CM-20251001-914

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-2586

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Les services EXP inc., pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électriques et CVAC (décarbonation) à l'usine de filtration Chomedey, au montant de 9 859,11 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2025-4151)

CM-20251001-915

APPROBATION - MISE À JOUR - PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024-2029

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la mise à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029;

de prendre acte du bilan des réalisations à l'égard des personnes handicapées 2024;



d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer à l'Office des personnes handicapées du Québec la mise à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029 et le bilan des réalisations 2024;

d'autoriser ledit service à publier sur le site Internet de la Ville la mise à jour du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029 et le bilan des réalisations 2024.

ADOPTÉ

(SD-2025-4598)

CM-20251001-916

BAIL EN FAVEUR DU COSMODÔME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le bail à intervenir entre la Ville de Laval et le Cosmodôme concernant la location de l'immeuble situé au 2150, autoroute des Laurentides (A-15), sur le lot 6 490 475 du cadastre du Québec, au montant de 1 253 800 \$, et une aide financière municipale d'un montant équivalent à l'organisme, pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit bail.

ADOPTÉ

(SD-2025-3262)

CM-20251001-917

CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL
COMMERCIAL EN FAVEUR DE MARINA BO-BI-NO SPORT
INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de renouvellement de bail commercial à intervenir entre Marina BO-BI-NO Sport inc. et Ville de Laval



concernant les lots 1 082 955 et 1 083 389 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 1460, chemin du Bord-de-l'Eau, d'une superficie de 10 337,3 mètres carrés, pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2026, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4419)

CM-20251001-918

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - CONSEIL DES
LAVALLOISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de Nanor Kassis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4896)

CM-20251001-919

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES
ÂÎNÉES DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Chantal Besner à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4898)

À 21 h 10, la conseillère Isabelle Piché prend son siège.



CM-20251001-920

NOMINATION - CONSEIL DES LAVALLOISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

de nommer Julie Groleau à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4962)

CM-20251001-921

NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

de nommer Mélie Laurent et Noah Faour-Charpentier à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif Jeunesse, et ce, pour un mandat respectif de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4965)

CM-20251001-922

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES
RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

de nommer Sajjad Taghizadeh Imani à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ



(SD-2025-4968)

CM-20251001-923

RENOUVELLEMENT - DÉSIGNATIONS - CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

de renouveler la désignation de Sylvain Noël, chef de division sports et activités physiques au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à titre d'observateur désigné par la Ville et de Pierre Marchand à titre d'administrateur indépendant désigné par la Ville au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc., et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4972)

CM-20251001-924

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l’unanimité:

de renouveler la nomination de Claude Lavoie à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 7 novembre 2025.

ADOPTÉ

(SD-2025-4987)

CM-20251001-925

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis



et résolu à l’unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Club de soccer CS Laval (s/n AS Laval);
Cité de la culture et du sport de Laval;
Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL);
Football Laval;
Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU).

ADOPTÉ

(SD-2025-5036)

CM-20251001-926

AUTORISATION - VIREMENT - EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser le virement de l'excédent de fonctionnement affecté au projet d'option d'achat de l'immeuble situé au 1333, boulevard Chomedey, au montant de 98 047 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉ

(SD-2025-4657)

CM-20251001-927

AUTORISATION - VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES -
4 DÉCEMBRE 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'ordonner à la greffière de procéder, le 4 décembre 2025 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à la vente par enchère publique des immeubles décrits à l'état du trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées;



d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers pour analyser les immeubles vacants situés en zone agricole et en zone non agricole et pour faire les recommandations requises au Service des affaires juridiques;

d'autoriser l'une des personnes ci-après énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour taxes du 4 décembre 2025 jusqu'au montant de l'évaluation municipale:

Robert Bigonnesse;
Karl Dufresne;
Jean-François Saulnier.

ADOPTÉ

(SD-2025-4927)

CM-20251001-928

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3159

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3159, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'habits de combat pour le Service de sécurité incendie, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements incendies C.M.P. Mayer inc.
1 358 860,78 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3813)

CM-20251001-929

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3043

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3043, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et d'accessoires pour bornes d'incendie, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel



d'offres:

Stelem division d'Emco Corporation
lot 1
734 994,36 \$;

lot 3
535 461,57 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4033)

CM-20251001-930

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3030

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3030, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et le transport des poubelles de ville, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

GFL Environmental inc.
lot 1 (service de collecte des déchets et des matières organiques)
1 404 894,18 \$;

Environnement Routier NRJ inc.
lot 2 (service de collecte des matières recyclables)
169 988,81 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4048)

CM-20251001-931

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3111

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3111, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'installation, d'entreposage et routier pour les pneumatiques de véhicules, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des



documents d'appel d'offres:

Service de pneus M.K. 2005 inc.
963 578,17 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4051)

CM-20251001-932

OCTROI - CONTRAT DOS-3140

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-3140, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour la fourniture de pièces et le service de mécanique pour les équipements de marque Caterpillar, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 5 août 2025 et des documents de demande de prix:

Toromont Cat Québec, division d'industries Toromont ltée
1 176 310,12 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4495)

CM-20251001-933

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3118

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3118, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de l'unité de climatisation au pavillon d'accueil du parc de la Rivière-des-Mille-Îles, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Névé Réfrigération inc.
314 284,16 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4672)



CM-20251001-934	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3239 Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Seta Topouzian et résolu à l’unanimité: d'adjuger le contrat DOS-3239, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de tassement de la neige et de déglacage mécanique, secteur 2, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: 9115-7883 Québec inc. faslrs Sig-Nature zone 2A 782 749,91 \$; Groupe Damga inc. zone 2B 684 101,12 \$; Les Entreprises Danny Gagnon inc. zone 2D 601 319,16 \$. ADOPTÉ (SD-2025-4752)
CM-20251001-935	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3211 Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Aline Dib et résolu à l’unanimité: d'adjuger le contrat DOS-3211, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réaménagement du parc Chabrier, pour une période de 2 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Les Entreprises Daniel Robert inc. 277 837,09 \$. ADOPTÉ (SD-2025-4807)
CM-20251001-936	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3244



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3244, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de l'enveloppe et la mise aux normes de l'accessibilité au centre communautaire Montrougeau, pour une période de 56 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Norgéreq ltée
3 890 754 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-4815)

CM-20251001-937

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3205

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3205, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)
1 074 010,22 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-4906)

CM-20251001-938

AUTORISATION - ATTRIBUTION DE CONTRAT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser l'attribution du contrat suivant à une entreprise n'ayant pas



d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable en vertu du Décret 214-2025:

acquisition d'une licence du logiciel Lucidchart Team 10, pour une période d'un an, pour un montant de 1 080 \$ US, soit un montant estimé de 1 800 \$ CA.

ADOPTÉ

(SD-2025-4915)

CM-20251001-939

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3172

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3172, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant des ententes-cadres pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils en structure du bâtiment pour divers projets, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

GBI Experts-Conseils inc.
lot 1
229 950 \$;

D'Aronco, Pineau, Hébert, Varin inc.
lot 2
172 462,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4941)

CM-20251001-940

ADOPTION - DOCUMENT - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme pour tenir compte du Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.



ADOPTÉ

(SD-2025-4899)

CM-20251001-941

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1037

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à AtkinsRéalis inc. pour la préparation des plans et devis, l'assistance pendant la période d'appel d'offres et l'assistance technique durant les travaux de prolongement de la rue Narcisse-Brisebois, à savoir:

la phase A «phase de conception», visant à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 74 016,31 \$;

la phase B «phase d'assistance durant la construction», visant à surveiller le chantier durant la réalisation des travaux, au montant de 3 503,29 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «phase de conception»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1037, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2025-4290)

CM-20251001-942

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser WSP Canada inc. à procéder à la préparation d'études, de plans et devis et au soutien technique durant les travaux de modification des feux de circulation et d'éclairage, dans le cadre du projet de sécurisation et d'embellissement du boulevard Saint-Martin, phase 2, à savoir:

la phase A «études, plans et devis et documents d'appels d'offres», au



montant de 486 842,97 \$;

la phase B «soutien technique durant les travaux», au montant de 60 215,97 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis et documents d'appels d'offres»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2025-4665)

CM-20251001-943

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Artelia Canada inc. à procéder à la réalisation d'une étude préliminaire, la préparation des plans et devis ainsi que l'assistance technique durant les travaux, dans le cadre du projet de construction de 6 nouveaux systèmes de feux de circulation et le réaménagement d'un feu existant sur les boulevards Dagenais, du Souvenir et Saint-Martin, à savoir:

la phase A «études, plans et devis pour les lots 1 et 2», au montant de 831 515,30 \$;

la phase 1B «assistance technique pour le lot 1», au montant de 47 836,50 \$;

la phase 2B «assistance technique pour le lot 2», au montant de 39 247,87 \$;

la phase 1C «optimisation de la programmation des feux pour le lot 1», au montant de 5 468,21 \$;

la phase 2C «optimisation de la programmation des feux pour le lot 2», au montant de 4 649,59 \$;

ces 4 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis pour les lots 1 et 2»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 1.



ADOPTÉ

(SD-2025-4986)

CM-20251001-944

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-2320

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 68 985 \$, pour la contingence du contrat DOS-2320 pour l'acquisition et l'installation de 3 mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation de la station d'épuration StaRRE La Pinière.

ADOPTÉ

(SD-2025-4781)

CM-20251001-945

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TABLE DE
CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Table de concertation de Laval en condition féminine concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 380 000 \$ pour la réalisation du projet «Femmes, logement, précarité, vieillissement», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Laval 2024-2028, tel que recommandé par le comité directeur de ladite entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4809)



CM-20251001-946

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION
ET QUITTANCE - COUR SUPÉRIEURE 540-17-014869-225

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance du dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-014869-225, dans la cause de Antonio Travaglini et Les entreprises de pavage et de jardinage Sabatino inc. contre la Ville de Laval, Roc-Sol inc. et CIMA Québec s.e.n.c., selon les termes et conditions prévus à la convention de règlement, transaction et quittance, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque à l'ordre de Ponce et Associés en fidéicommis au montant prévu à la convention de règlement hors cour, transaction et quittance, en règlement complet et final de la réclamation en capital, intérêt et frais;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2025-3915)

CM-20251001-947

RÉSOLUTION AMENDÉE - STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE - AFFAIRES JURIDIQUES

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20250402-384, le conseil municipal approuvait les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des affaires juridiques, soit d'autoriser un congé sans solde pour M. Simon Tremblay, selon les modalités mentionnées au rapport du Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel, de promouvoir temporairement Mmes Élisabeth Ferland et Rita Masri, selon les modalités mentionnées au rapport et de réaffecter, au plus tard le 30 septembre 2025, Mmes Élisabeth Ferland et Rita Masri, selon les modalités mentionnées au rapport;

ATTENDU QU'il est requis de prolonger le congé sans solde pour M. Simon Tremblay, la promotion temporaire et la réaffectation de Mme Élisabeth Ferland jusqu'au 26 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE,



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l’unanimité:

d'amender la résolution CM-20250402-384 afin de remplacer le dernier paragraphe par le suivant:

«de réaffecter, au plus tard le 30 septembre 2025, Mme Rita Masri, et au plus tard le 26 janvier 2026, Mme Élisabeth Ferland, selon les modalités mentionnées au rapport».

ADOPTÉ

(SD-2025-4521)

CM-20251001-948

AUTORISATION - PAIEMENT - FONDS DE LA
CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE - CONTRAT DOS-1976

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser le Service de l'innovation et des technologies à payer la facture AI2000780 à Fonds de la cybersécurité et du numérique dans le cadre de l'entente globale de services 2023-065005 (MCN0065005), au montant de 293 525,43 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4306)

CM-20251001-949

OCTROI - CONTRAT DOS-3284

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-3284, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour la migration de Kronos Workforce Central à UKG Pro Workforce Management, incluant les licences, la migration, la formation, le soutien et la maintenance, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 11 septembre 2025 et des documents de demande de prix:



Systèmes Canadiens Kronos inc.
1 670 032,57 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services.

ADOPTÉ

(SD-2025-4769)

CM-20251001-950

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitée par le Service des finances durant le mois d'août 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 13 du Règlement L-13196 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-4403)

CM-20251001-951

LISTE DES CONTRATS - AOÛT 2025

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'août 2025, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-5006)

CM-20251001-952

DÉPÔT - RAPPORT PÉRIODIQUE NON CONSOLIDÉ ET RÉSULTATS PRÉVISIONNELS - EXERCICE 2025

de prendre acte du rapport périodique non consolidé pour la période du 1er janvier au 31 août 2025, ainsi que les résultats prévisionnels pour l'exercice 2025, comme ils sont préparés par le directeur du Service des finances et trésorier de la Ville.

(SD-2025-4914)

À la suite de discussions entre les conseillers, la conseillère Isabelle Piché accepte de reporter les discussions sur le point 15.1 de l'ordre du jour.



CM-20251001-953

**PROPOSITION AMENDÉE REJETÉE - RÉVISION DU ZONAGE
- LOT 6 519 773**

ATTENDU QUE le projet envisagé sur le lot 6 519 773 qui a entraîné le précédent changement de zonage a été abandonné;

ATTENDU QU'en vertu de l'entente de 1988 entre l'Union des producteurs agricoles et la Ville de Laval, ce lot n'est pas une terre agricole et ne fait pas partie de la zone agricole permanente;

ATTENDU QUE les citoyens du secteur ont eu l'occasion de s'exprimer sur leur désir et leur vision pour le futur de ce lot dans le cadre d'une consultation par la conseillère municipale;

ATTENDU QUE la situation du lot impose des restrictions sur les possibilités de développement puisqu'il est bordé par une voie de circulation à haute densité, ainsi que par des secteurs résidentiels et institutionnels;

ATTENDU QUE les citoyens ont exprimé un désir de revenir à un découpage et un zonage qui date d'avant l'adoption de l'actuel Code de l'urbanisme et du Schéma d'aménagement et de développement révisé adopté en 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour réviser le lotissement du lot 6 519 773 en prévoyant une bande commerciale dans la partie nord longeant l'avenue Marcel-Villeneuve avec un secteur résidentiel, autour d'un parc incluant une portion pour accueillir des infrastructures sportives.

Le conseiller Claude Larochelle propose un amendement afin de remplacer le mot «lotissement» par «zonage».

Le conseiller Achille Cifelli appuie l'amendement.

La conseillère Isabelle Piché accepte l'amendement.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur la proposition amendée, laquelle est rejetée par un compte de 7 en faveur et de 14 contre:

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra



Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-4471)

CM-20251001-954

PROPOSITION REJETÉE - MISE EN PLACE - PROGRAMME MUNICIPAL - COMMERCES AMIS DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

ATTENDU QUE plusieurs municipalités ont mis en place des programmes permettant aux commerces, hôtels et entreprises locales d'accueillir les animaux de compagnie dans leurs établissements, favorisant ainsi un environnement convivial, inclusif et harmonieux pour tous;

ATTENDU QUE ce type d'initiative représente une opportunité concrète pour les commerçants lavallois de diversifier leur clientèle, d'attirer les propriétaires des animaux de compagnie et de renforcer l'attractivité des artères commerciales;

ATTENDU QUE les citoyens propriétaires d'animaux recherchent de plus en plus des lieux publics et des commerces où leurs compagnons sont les bienvenus, ce qui peut favoriser l'achat local et la fidélisation de la clientèle;

ATTENDU QUE ce programme gratuit pourrait inclure la distribution d'outils promotionnels tels qu'un autocollant à apposer à l'entrée des commerces participants, ainsi qu'une visibilité sur les plateformes municipales pour les établissements inscrits, et d'autres outils de promotion du programme;

ATTENDU QUE Laval est une ville moderne, composée de quartiers diversifiés et animés, et qu'une telle initiative serait cohérente avec les valeurs d'inclusion, de dynamisme économique et de bien-être animal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piché

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place un programme municipal volontaire «Commerces amis des animaux», destiné aux commerçants, hôteliers et entreprises locales souhaitant accueillir les animaux de compagnie dans leurs établissements, en prévoyant l'inscription volontaire des commerces intéressés, la possibilité de la remise d'un ensemble d'outils promotionnels (autocollant, bol d'eau, visibilité municipale) et une campagne d'information publique sur les conditions d'adhésion et les établissements participants.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 7 en faveur et de 14 contre:



les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-4472)

CM-20251001-955

PROPOSITION ACCEPTÉE - ÉVALUATION – INITIATIVE DE RECONNAISSANCE SYMBOLIQUE - COMMUNAUTÉ TAMOULE

CONSIDÉRANT QUE la communauté tamoule est bien présente à Laval et participe activement à la vie culturelle et sociale de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE cette communauté est impliquée dans la vie associative et contribue à la richesse de la diversité lavalloise;

CONSIDÉRANT QUE l’histoire récente du peuple tamoul est marquée par des violations des droits humains et des crimes de guerre, un vécu particulier qu’il est important de reconnaître;

CONSIDÉRANT QUE la communauté tamoule de Laval exprime le souhait d’obtenir une marque de reconnaissance symbolique sur le territoire et qu’elle est prête à participer au financement et à la réalisation de cette initiative;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche s’inscrit dans les valeurs d’inclusion et de respect de la diversité qui caractérisent la Ville de Laval;

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer, en collaboration avec la communauté tamoule établie à Laval, les différentes solutions possibles pour offrir une marque de reconnaissance symbolique sur le territoire lavallois, afin de souligner le vécu et la contribution de cette communauté.

ADOPTÉ

(SD-2025-5031)



CM-20251001-956

PROPOSITION ACCEPTÉE - RECONNAISSANCE -
CONTRIBUTION DE LA DIASPORA GRECQUE

ATTENDU QUE Laval compte plus de 20 000 citoyens d’origine grecque selon le Recensement de la population de 2021;

ATTENDU QUE la communauté grecque est implantée à Laval depuis plusieurs décennies, fait partie intégrante de notre histoire et contribue activement à la vitalité sociale, culturelle et économique de notre ville;

ATTENDU QUE la Communauté hellénique du Grand Montréal (CHGM) porte un projet de reconnaissance de cette contribution consistant à attribuer une deuxième dénomination à caractère symbolique au chemin du Souvenir entre le boulevard Chomedey et l’avenue Clarendon, soit «chemin Hellénique»;

ATTENDU QUE cette attribution n’aurait aucun impact sur la toponymie officielle du chemin du Souvenir, ni sur les adresses s’y trouvant;

ATTENDU QUE le chemin du Souvenir est un pôle géographique et historique de la communauté grecque à Laval, que ce soit par la tenue d’événements et de festivités sur cet axe routier, la concentration géographique de ménages d’origine grecque à proximité, et la présence de nombreux commerces et lieux institutionnels associés à cette communauté le long du tronçon;

ATTENDU QU’une vingtaine de commerçants et de représentants d’institutions situées sur le chemin du Souvenir appuient le projet de la CHGM;

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l’unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale afin d’attribuer une dénomination symbolique au chemin du Souvenir, soit «chemin Hellénique», conformément à la proposition de la Communauté hellénique du Grand Montréal en reconnaissance de la contribution de la communauté grecque à Laval, et analyser la faisabilité d’un affichage de rue, d’une signature visuelle ou d’un panneau d’interprétation permettant de reconnaître dans l’espace public cette dénomination et sa signification.

ADOPTÉ

(SD-2025-5032)

À 22 h 13, la conseillère Sandra El-Helou quitte son siège.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS



David De Cotis
Entretien d'un terrain - propriété de la Ville

David De Cotis
Bruit - terrain de soccer - parc de Lausanne

David De Cotis
Rapport périodique non consolidé et résultats 2025

Isabelle Piché
Budget 2026 - district Saint-François

Louise Lortie
Réception - contrat - Berger Blanc

À 22 h 47, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière